

PROGRAMME

Colloque **Recueillir la parole de l'enfant**

Pratiques, enjeux et perspectives

Jeudi 19 mars 2026

De 9h à 17h

Le Royal

2 Rue Gambetta, 57000 Metz

Accès libre,
réservation recommandée (places limitées)

 07 56 36 89 99

 mdej@epe-lorraine.fr

 epe-lorraine.fr



Programme, intervenants et
inscription à retrouver ici !

Sous le haut patronage et en présence
de **Claire Hédon, Défenseure des droits**



Président de l'EPE Lorraine
Psychiatre de l'enfant et de
l'adolescent

Christophe Schmitt



Défenseure des droits

Claire Hédon



Délégué du Défenseur des Droits
Membre du conseil
d'administration de
l'EPE Lorraine

Dominique Rolin

9h00 Accueil des participant·e·s

Café d'accueil et émargement

9h30 Ouverture du colloque par le Dr Christophe SCHMITT, Président de l'EPE Lorraine

9h40 Introduction de Claire HÉDON, Défenseure des droits

10h00 La parole de l'enfant : que disent les rapports du Défenseur des droits ?

Intervention de **Stéphanie CARRERE**, conseillère au cabinet de la Défenseure des droits en charge des droits de l'enfant :

Lecture transversale et analyse des différents rapports produits par la Défenseure des droits sur la question de la parole de l'enfant et en particulier celui de 2022.

10h30 Intervention de Dominique ROLIN

Présentation de la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes de Moselle comme une réponse territoriale innovante au service de la promotion et de la défense des droits de l'enfant.

10h40 Temps d'échanges avec le public

11h00 Pause

11h15 Table ronde - « Entre intentions et réalités : les défis du recueil de la parole de l'enfant »

Animée par **Hélène LECLERC**, coresponsable du groupe de travail « Education, Jeunesse et droits de l'enfant » au sein de la Ligue des Droits de l'Homme France, la table ronde réunira :

- **Jordan d'ANCONA**, Substitut du Procureur – service des mineurs du parquet de Metz
- **Christine SALANAVE**, Vice-bâtonnière de l'Ordre des avocats de Metz
- **Karine LEGRAND**, Directrice de l'ASE – Département de la Moselle
- **Bettina SCHULER**, Adjudante cheffe – Commandante de la Maison de protection des familles
- **Agnès LEHAIR**, Présidente du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF de Moselle/Metz)
- **Séverine FRANÇOIS**, Directrice de l'association La Marelle

12h15 Pause déjeuner - libre

Reprise

Après-midi



**Chercheuse à l'Université de Yale et à l'INSERM,
pédopsychiatre**

Laelia Benoit

13h45 Reprise - accueil des participants

14h00 Comprendre et nommer l'infantisme : un angle mort de nos pratiques personnelles et professionnelles

Intervention en visioconférence du Dr Laelia BENOIT, pédopsychiatre et chercheuse à l'Université de Yale et à l'INSERM. Cette intervention explore le concept d'infantisme, une forme de discrimination liée à l'âge qui invisibilise la parole et les compétences des enfants. Elle analyse ses manifestations dans la sphère familiale, médiatique et judiciaire, ainsi que ses liens avec les violences ordinaires. Enfin, elle invite à repenser la posture adulte et la place des enfants comme sujets, citoyens et acteurs de la société.

15h00 Temps d'échanges avec le public

15h20 Pause

15h35 Témoignage de Dorota GILLE, Administratrice des associations : les Mille Pas et Stop VEO

15h45 « Participation, place et pouvoir d'action des enfants dans la promotion de leurs droits » : CAPACITI, un projet transfrontalier innovant

Présenté par le Dr Corentin BOULAY, psychologue clinicien et docteur en psychologie, et Catherine FILPA, ingénieur d'études.

L'équipe du laboratoire INTERPSY (Université de Lorraine) abordera cette intervention sous l'angle du recueil de la parole de l'enfant, en présentant une revue de la littérature sur le consentement et la participation ainsi que les premiers résultats d'entretiens menés auprès des professionnels. Un focus sera enfin proposé sur un outil de médiation participatif et ludique, le jeu de rôle, mobilisant des situations ordinaires pour interroger les enjeux et tensions liés aux droits de l'enfant.

16h30 Propos conclusif de François PERAIN, Procureur Général de la Cour d'Appel de Metz



**Procureur Général de la
Cour d'Appel de Metz**

François Perain

16h45 Clôture du colloque par le Dr Christophe SCHMITT, Président de l'EPE Lorraine



**Président de l'EPE Lorraine
Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent**

Christophe Schmitt

17h00 Fin du colloque

Recueillir la parole de l'enfant

La parole de l'enfant a été longtemps absente et négligée. Reconnu comme un droit fondamental par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ce droit à la parole et à la participation garantit à chaque enfant la possibilité d'exprimer ses opinions et d'être entendu dans toutes décisions qui les concernent.

Ce colloque propose de questionner les pratiques d'écoute et de croiser regards scientifiques, professionnels et institutionnels afin d'améliorer sa prise en compte dans les contextes familial, éducatif et judiciaire.

Une journée pour repenser collectivement la place accordée à la parole des enfants.



Créée en 2021 sous l'impulsion du Défenseur des Droits, la Maison des droits de l'Enfant et des Jeunes est un espace partenarial et coopératif qui vise à promouvoir et défendre les droits de l'enfant sur le territoire mosellan.

Avec la participation et le soutien de

